

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2017

### Définitions

Chacun des termes mentionnés ci-dessous aura dans les présentes Conditions Générales de Vente des espaces publicitaires du Site Internet <https://annonceo-annonce-en-ligne.souly-p.com/> , du Site Mobile et de l'Application iPhone commercialisés par ANNONCEO (ci-après dénommées les « CGV ») la signification suivante :

**Annonceur** : désigne toute personne physique ou morale passant ou faisant passer par son Mandataire un Ordre d'Insertion pour son Insertion Publicitaire sur le Site Internet, le Site Mobile et l'Application iPhone;

**Application iPhone** : désigne l'Application iPhone, dénommée AnnonceO, téléchargeable gratuitement sur un iPhone depuis l'App Store d'Apple et permettant aux Utilisateurs et aux Annonceurs d'accéder via leur iPhone, iPod et iPad au Service d'ANNONCEO.

**Espaces Publicitaires** : les formats publicitaires situés sur le Site Internet, le Site Mobile et l'Application iPhone et commercialisés par ANNONCEO tels que définis dans la proposition commerciale de ANNONCEO et sur lesquels pourra être diffusée l'Insertion Publicitaire de l'Annonceur.

**Insertion Publicitaire** : Tout élément à caractère publicitaire ou promotionnel de l'Annonceur, de ses marques, de ses produits ou de ses services, composé notamment d'un texte et/ou d'une image fixe ou animée sonorisée ou non et/ou d'une vidéo.

**LBC France** : désigne la société qui édite et exploite le Site Internet <https://annonceo-annonce-en-ligne.souly-p.com>, le Site Mobile AnnonceO et commercialise en exclusivité les Espaces Publicitaires tels que définis dans l'offre commerciale ANNONCEO, SAS au capital de 7600 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 045.943.205 dont le siège social est situé 37 rue Saint-Sébastien 75011 Paris.

**Mandataire** : tout professionnel ayant un mandat écrit de l'Annonceur pour acheter au nom et pour le compte de ce

dernier des Espaces Publicitaires.

**Service ANNONCEO** : désigne les services ANNONCEO mis à la disposition des Utilisateurs et des Annonceurs sur le Site Internet, le Site Mobile, les Applications iPhone et Android.

**Site Internet** : désigne le site internet exploité par ANNONCEO accessible principalement depuis l'URL

<https://annonceo-annonce-en-ligne.souly-p.com/> et permettant aux Utilisateurs et aux

Annonceurs d'accéder via leur ordinateur au Service ANNONCEO.

**Site Mobile** : désigne le site mobile exploité par ANNONCEO accessible depuis l'URL [https://annonceo-annonce-en-](https://annonceo-annonce-en-ligne.souly-p.com/)

[ligne.souly-p.com/](https://annonceo-annonce-en-ligne.souly-p.com/) et permettant aux

Utilisateurs et aux Annonceurs d'accéder via leur ordinateur et leur téléphone mobile au Service ANNONCEO.

### **Objet**

Les présentes CGV établissent les conditions contractuelles exclusivement applicables à tout Ordre d'Insertion recueilli par ANNONCEO en vue de la diffusion d'Insertion Publicitaire sur les Espaces publicitaires du Site internet, du Site Mobile et de l'Application iPhone.

Ces CGV prévalent sur toutes conditions générales d'achat émanant de l'Annonceur ou le cas échéant de son Mandataire; à défaut, ANNONCEO n'aurait pas contracté avec l'Annonceur ou son Mandataire. Seules peuvent y déroger les conditions particulières accordées par écrit par ANNONCEO et faisant l'objet d'un contrat entre ANNONCEO et l'Annonceur ou son Mandataire.

Les présentes conditions commerciales et CGV sont applicables à compter du 4 octobre 2017.

Elles sont modifiables à tout moment par ANNONCEO avec un préavis de 8 jours ouvrables.

### **Ordre d'insertion**

1. Toute demande d'insertion d'Espaces Publicitaires adressée à ANNONCEO devra être faite par écrit par l'Annonceur ou son Mandataire, être d'un montant supérieur à 3.000€ net HT (trois mille euros net hors taxes) et préciser le support (Site Internet, Site Mobile, Application iPhone), les Espaces

Publicitaires sélectionnés et la période de diffusion souhaitée. Cette réservation donnera lieu à l'envoi par ANNONCEO d'un Ordre d'Insertion qui tiendra compte des disponibilités des Espaces Publicitaires en fonction de la demande initiale.

2. L'Annonceur ou son Mandataire devra retourner par fax ou e-mail un exemplaire, daté, signé et portant le cachet commercial à ANNONCEO au plus tard 72 heures avant la date de première diffusion telle que mentionnée sur l'Ordre d'Insertion, à défaut l'Ordre d'Insertion ne sera pas pris en compte et la proposition commerciale afférente deviendra caduque.

Tout Mandataire agissant au nom et pour le compte d'un Annonceur doit justifier auprès de ANNONCEO de sa qualité par la remise d'une attestation de mandat. Il s'engage à informer ANNONCEO des stipulations du contrat de mandat susceptibles d'avoir un effet sur l'exécution des prestations de ANNONCEO FRANCE (durée, périmètre du mandat,...). Il s'engage par ailleurs à informer immédiatement par écrit ANNONCEO de la fin de son mandat.

3. Tout ordre d'Insertion signé par l'Annonceur ou son Mandataire est réputé ferme et définitif dès sa réception par ANNONCEO.

Si toutefois, l'Annonceur souhaite modifier ou annuler, en tout ou partie, l'Ordre d'Insertion, il doit impérativement en informer ANNONCEO, par courrier ou télécopie.

L'Annonceur reconnaît et accepte que pour toute demande de modification reçue par ANNONCEO :

- plus de 15 jours ouvrables avant la date de diffusion fixée dans l'Ordre d'Insertion, l'Annonceur ne sera redevable d'aucune indemnité,
- moins de 15 jours ouvrables avant la date de diffusion fixée dans l'Ordre d'Insertion et plus de 8 jours ouvrables avant celle-ci, l'Annonceur sera redevable d'une indemnité égale à 30% du prix des Espaces Publicitaires modifiés,
- moins de 8 jours ouvrables avant la diffusion, l'Annonceur sera redevable d'une indemnité égale à 50% du prix des Espaces Publicitaires modifiés.

L'Annonceur reconnaît et accepte que pour toute demande d'annulation reçue par ANNONCEO :

- plus de 15 jours ouvrables avant la date de diffusion fixée dans l'Ordre d'Insertion, l'Annonceur ne sera redevable d'aucune indemnité,
- moins de 15 jours ouvrables avant la date de diffusion fixée dans l'Ordre d'Insertion et plus de 8 jours ouvrables avant celle-ci, l'Annonceur sera redevable d'une indemnité égale à 50% du prix des Espaces Publicitaires annulées,
- moins de 8 jours ouvrables avant la diffusion, l'Annonceur sera redevable d'une indemnité égale à 75% du prix des Espaces Publicitaires annulées.

### **Remise des éléments techniques**

L'Annonceur, ou le cas échéant, son Mandataire devra remettre, sous sa responsabilité et à ses frais, à ANNONCEO, les éléments techniques relatifs à l'Insertion Publicitaire au plus tard :

- 72 heures avant la date de diffusion mentionnée dans l'Ordre d'Insertion pour des Insertions publicitaires classiques.
- 10 jours avant la date de diffusion mentionnée dans l'Ordre d'Insertion dans le cadre d'un habillage du Site Internet aux couleurs de l'Annonceur.
- 10 jours avant la date de diffusion mentionnée dans l'Ordre d'Insertion dans le cadre de l'insertion d'un Interstitiel sur l'application iPhone aux couleurs de l'Annonceur.

Ces éléments techniques devront respecter les prescriptions techniques fixées par ANNONCEO (format, contenu, qualité...) dans l'Ordre d'Insertion.

En cas de remise tardive ou de non-conformité (format, contenu, qualité...) desdits éléments, ANNONCEO se réserve le droit de ne pas diffuser, tout ou partie, de l'Insertion Publicitaire. Dans cette hypothèse, l'Annonceur ou le cas échéant son Mandataire sera tenu de payer l'intégralité des sommes dues que l'Insertion Publicitaire ait été ou non diffusée, et ce même en cas de retard de diffusion.

A défaut de demande expresse de l'Annonceur dans un délai de 10 jours à compter de la date de fin de la diffusion, les

éléments techniques composant l'Insertion Publicitaire transmis à ANNONCEO seront détruits.

### **Statistiques de campagne**

L'Annonceur et, le cas échéant, son Mandataire reconnaissent et acceptent expressément que seuls les outils de statistiques (nombre de pages vues, nombre de clics...) de ANNONCEO feront foi.

Toute réclamation, quel que soit leur objet, devra impérativement être communiquée par écrit à ANNONCEO dans un délai de huit (8) jours ouvrables après la date de fin de diffusion de l'Insertion Publicitaire concernée.

Dans l'hypothèse de réclamation justifiée, l'Annonceur aura alors la possibilité d'obtenir un avoir correspondant au montant net de l'Insertion Publicitaire non diffusée.

### **Engagement et garantie de l'Annonceur**

L'Annonceur et, le cas échéant, son Mandataire garantissent solidairement et conjointement la conformité de l'Insertion Publicitaire aux lois et règlements en vigueur (notamment relatives à la publicité, à la concurrence, à la promotion des ventes, à l'utilisation de la langue française, à l'utilisation de données personnelles) et ne porte pas atteinte aux droits des tiers (notamment aux droits de propriété intellectuelle et aux droits de la personnalité ...). Ils garantissent ANNONCEO de tout recours émanant de tout tiers à quelque titre que ce soit du fait de la diffusion de l'Insertion Publicitaire. Cette déclaration vaut pour tout territoire où le Site Internet, le Site Mobile et l'Application iPhone sont accessibles.

L'Annonceur et, le cas échéant, son Mandataire garantissent ANNONCEO disposer de tous les droits et autorisations, notamment des ayant droits, nécessaires à la diffusion et reproduction de l'Insertion Publicitaire sur le Site Internet, le Site Mobile et l'Application iPhone.

L'Annonceur et, le cas échéant, son Mandataire garantissent ANNONCEO contre tout trouble, recours, revendication ou réclamation de toute personne physique ou morale qui s'estimerait lésée par la diffusion de l'Insertion Publicitaire, à quelque titre que ce soit ou qui estimerait avoir un droit à faire valoir à l'occasion de la diffusion de l'Insertion Publicitaire sur

le Site Internet, le Site Mobile et l'Application iPhone.  
En conséquence, toute Insertion Publicitaire diffusée sur le Site Internet, le Site Mobile et l'Application iPhone paraît sous la responsabilité exclusive de l'Annonceur et de son Mandataire.

En conséquence, l'Annonceur et le cas échéant son Mandataire relèvent ANNONCEO de toutes responsabilités, la garantissent contre toutes condamnations, frais judiciaires et extrajudiciaires, qui résulteraient de tout recours en relation avec l'Insertion Publicitaire et l'indemnisent pour tout dommage résultant de la violation de la présente disposition. L'Annonceur reconnaît et accepte que ANNONCEO, sans que cela ne crée à sa charge une obligation de vérifier le contenu, l'exactitude ou la cohérence de l'Insertion Publicitaire, est en droit, à tout moment, de refuser ou de mettre fin à la diffusion de toute Insertion Publicitaire qui lui semblerait contraires aux dispositions légales ou réglementaires en vigueur, aux règles de la professions, à l'ordre public, aux bonnes moeurs, à l'esprit et à la ligne éditoriale du Site Internet, du Site Mobile et de l'Application iPhone, ou susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers, de troubler ou choquer les internautes et notamment de heurter leurs convictions morales, religieuses, politique et culturelles, sans que cela ne constitue une résiliation de l'Ordre d'Insertion.

En cas de redirection effectuée à partir des Insertions Publicitaires diffusées sur le Site Internet, le Site Mobile et/ou l'Application iPhone, vers un site internet ou mobile de l'Annonceur, une page de téléchargement App Store ou un site internet ou mobile embarqué en web view dans l'application iPhone, ce dernier garantit ANNONCEO que leur contenu est en relation directe avec ladite Insertion Publicitaire diffusée sur le Site Internet, le Site Mobile et/ou l'Application iPhone et qu'il répond aux mêmes exigences auxquelles sont soumises l'Insertion Publicitaire telles que fixées au présent article. L'Annonceur reconnaît et accepte que ANNONCEO, est en droit de mettre fin, à tout moment, à ces redirections.

Au titre du présent article, la responsabilité de ANNONCEO

ne pourra en aucun cas être recherchée dans le cas du refus d'un Ordre d'Insertion ou de diffusion d'une Insertion Publicitaire, d'arrêt de la diffusion d'une Insertion Publicitaire ou d'arrêt d'une redirection à partir d'Insertions Publicitaires diffusées sur le Site Internet, le Site Mobile et l'Application iPhone. En outre, de tels événements ne pourront en aucun cas justifier un refus de paiement, même partiel, ni ouvrir droit à une diffusion compensatrice aux frais de ANNONCEO, ou à une indemnisation sous quelque forme que ce soit.

### **Prix et barème**

Les prix et Conditions Générales de vente sont communiqués à l'Annonceur ou son Mandataire sur simple demande.

Les tarifs sont indiqués en euros hors taxes, tous droits, impôts et taxes perçus sur la diffusion de l'Insertion publicitaire sont à la charge de l'Annonceur. Ils n'incluent pas les frais de réalisation des éléments techniques que l'Annonceur ou son Mandataire doit transmettre à ANNONCEO pour la diffusion de l'Insertion publicitaire sur le Site Internet, le Site Mobile et l'Application iPhone.

ANNONCEO se réserve la possibilité de modifier ses tarifs et barèmes, à tout moment avec un préavis de 5 jours calendaires avant leur entrée en vigueur. Il est précisé que ces modifications seront sans incidence sur les Ordres d'Insertion en cours d'exécution et les offres en cours de validité.

### **Conditions de règlement**

1. L'Insertion Publicitaire est facturée sur la base du barème de prix en vigueur au jour de sa diffusion sur les Espaces Publicitaires par ANNONCEO.

Les Ordres d'insertion sont facturés mensuellement.

Les factures seront libellées au nom de l'Annonceur et lui seront adressées directement, le cas échéant une copie sera adressée au Mandataire.

Par dérogation aux articles 1998 et suivants du Code civil, l'Annonceur et son Mandataire demeurent, en tout état de cause, solidairement responsables du respect des présentes et du paiement de la facture. Le paiement au Mandataire ne libère pas l'Annonceur vis-à-vis de ANNONCEO.

2. Le règlement sera effectué par prélèvement automatique, par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de ANNONCEO dans un délai de :

- 30 jours date de facture si le règlement est effectué directement par l'Annonceur.
- 60 jours date de facture si le règlement est effectué par le mandataire de l'Annonceur.

Néanmoins, ANNONCEO se réserve le droit de réclamer à tout nouvel Annonceur ou à tout Annonceur ne présentant pas les garanties suffisantes un règlement total ou partiel avant toute diffusion.

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.

3. Conformément à l'article L441-6 du Code de commerce, toute somme non payée à la date de règlement figurant sur la facture donnera lieu au paiement d'intérêts de retard exigibles à partir du jour suivant cette même date et jusqu'à son complet paiement sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal, et ce sans qu'un rappel de la part de ANNONCEO soit nécessaire.

En outre, un retard de paiement d'une facture à son échéance peut si ANNONCEO le souhaite rendre immédiatement exigible l'intégralité des sommes dues par l'Annonceur au titre de l'Ordre d'Insertion auquel est attaché la facture faisant l'objet dudit retard de paiement, et ce sans mise en demeure préalable.

Parallèlement, ANNONCEO se réserve le droit de suspendre, sans délai et indemnité, la diffusion de l'Insertion Publicitaire, à compter du constat du retard de paiement et jusqu'à réception de l'intégralité des sommes dues par l'Annonceur à ANNONCEO.

### **Résiliation**

Il est à noter également que si l'une des Parties ne respecte pas l'une de ses obligations contractuelles, l'autre Partie a de plein droit, sans formalité supplémentaire et ce sans préjudice de tout dommage et intérêt, la faculté de résilier l'Ordre d'Insertion, à tout moment et sans indemnité, 15 jours après l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandée, restée sans effet.



## **Limite de responsabilité**

1. ANNONCEO ne pourra voir sa responsabilité engagée en cas d'interruption ou impossibilité de diffuser les Insertions Publicitaires sur le Site Internet, le Site Mobile et l'Application iPhone consécutives à un cas de force majeure tel qu'habituellement défini par les tribunaux français et notamment les grèves totales ou partielles, internes ou externes, lock-out, incendies, coupure d'alimentation électrique de plus de 48 heures, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, blocage des moyens de télécommunications, y compris les réseaux, et également que tout autre cas indépendant de la volonté de ANNONCEO telle que la suspension provisoire ou définitive du Site Internet, le Site Mobile et l'Application iPhone par décision administrative ou judiciaire, une attaque ou un piratage informatique et un incident technique extérieur à ANNONCEO.

ANNONCEO s'engage à informer l'Annonceur et, le cas échéant, le Mandataire dans les meilleurs délais de la survenance d'un des cas visés ci-avant empêchant la diffusion de l'Insertion Publicitaire et ce afin de prendre toute mesure appropriée et en tout état de cause à en limiter les effets.

Si la durée de l'empêchement de diffuser l'Insertion Publicitaire, découlant d'un des cas visés ci-avant, était inférieure à moins 1 mois, les obligations de chaque Partie résultant du présent Ordre d'Insertion seront suspendues pendant la durée de l'empêchement.

En revanche, si l'empêchement de diffuser l'Insertion Publicitaire, découlant d'un des cas visés ci-avant, devait perdurer plus de 1 mois, l'Ordre d'Insertion pourra être résilié par l'une des Parties sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée à la partie défaillante.

2. Si l'Insertion Publicitaire ne pouvait être diffusée sur le Site Internet, le Site Mobile et l'Application iPhone en raison d'un incident technique inhérent à ANNONCEO, ANNONCEO s'engage à en avertir l'Annonceur, ou le cas échéant son

Mandataire, dans les meilleurs délais. Dans cette hypothèse, l'Annonceur aura alors la possibilité d'obtenir un avoir correspondant au montant net de l'Insertion Publicitaire non diffusée.

### **Concurrence**

ANNONCEO se réserve le droit de refuser toute Insertion Publicitaire, directement ou indirectement, des concurrents du Service ANNONCEO ou qui comporterait des rappels ou des éléments de sites concurrents au Service ANNONCEO.

ANNONCEO ne peut garantir à l'Annonceur que des Insertions Publicitaires d'annonceurs concurrents ne soient diffusées sur des Espaces Publicitaires voisins ou contigus au sien pendant une même période.

### **Dispositions diverses**

Tout ordre d'Insertion est strictement personnel à l'Annonceur et ne pourra, en conséquence, être cédé ou transféré en tout ou partie, à titre gracieux ou onéreux, sans accord préalable de ANNONCEO.

Le fait que ANNONCEO ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Si une partie des CGV devait s'avérer illégale, invalide ou inapplicable, en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les dispositions en question seraient réputées non écrites, sans remettre en cause la validité des autres dispositions qui continueront de s'appliquer entre l'Annonceur et ANNONCEO. Il est entendu que la collaboration entre l'Annonceur, ou le cas échéant de son Mandataire, et ANNONCEO ne pourra en aucun cas être considéré comme établissant entre eux, soit une société de fait, soit une société en participation.

### **Litige**

Les présentes Conditions générales de Vente sont soumises au droit français.

Tout litige relève de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.